Fondations et associations pour les protocoles

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

Le droit privé suisse offre deux formes juridiques devenues des enveloppes standard pour les protocoles décentralisés. La fondation des art. 80 ss CC est un patrimoine affecté à un but, sans membres ni actionnaires, administré par un conseil de fondation et placé sous la surveillance d'une autorité fédérale ou cantonale. Elle ne peut appartenir à personne et son but ne peut être modifié que dans des limites étroites. Son conseil est tenu de poursuivre ce but avec les actifs qui lui sont confiés. Ces caractéristiques en ont fait le véhicule naturel de la trésorerie d'un protocole dont les fondateurs voulaient signaler que les jetons et les fonds levés étaient détenus pour le protocole et ne pouvaient être détournés. L'association des art. 60 ss CC est une organisation de membres dotée de la personnalité juridique. Deux personnes ou plus peuvent la constituer au moyen de statuts écrits, et elle peut être aménagée de façon à conférer aux détenteurs de jetons un rôle de membres. Elle est devenue l'enveloppe privilégiée des DAO dont les communautés veulent voter. La partie B, chapitre VII et la partie P, chapitre II traitent des deux formes et des questions de responsabilité qui les entourent.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Liste de contrôle

Une équipe de protocole qui envisage une fondation zougoise devrait pouvoir répondre aux questions suivantes avant le premier rendez-vous avec son conseil : - Quel est le but de la fondation, en une phrase, et une partie de ce but profite-t-elle personnellement aux fondateurs ? - Quels actifs la fondation détiendra-t-elle au départ, sous quelle forme, et qui contrôlera les clés ? - Qui siégera au conseil de fondation, combien de membres résideront en Suisse, et comment les conflits d'intérêts avec la société d'exploitation seront-ils gérés ? - La fondation vendra-t-elle des jetons et, si oui, à qui, où et sous quelle qualification ? - La fondation demandera-t-elle une exonération fiscale, et la clause de but est-elle compatible avec cette demande ? - Quelle est la relation entre la fondation, la société d'exploitation qui emploie les développeurs et toute entité singapourienne du groupe ?

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com